

Enquête auprès des pharmaciens
inscrits en section D



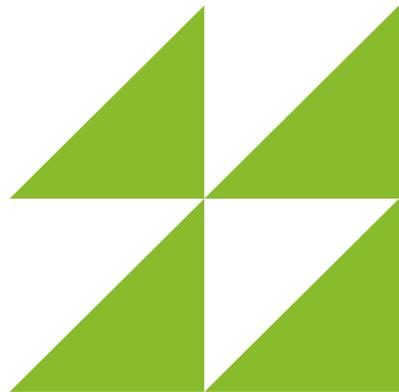
LE MÉTIER DE PHARMACIEN ADJOINT

Synthèse - mai 2025

**Vécu, envies,
indépendance professionnelle
et perspectives d'avenir**



Conseil central de la section D
**PHARMACIENS ADJOINTS D'OFFICINE
ET AUTRES EXERCICES**



Le Conseil Central de la Section D de l'Ordre des pharmaciens a initié une grande enquête nationale révélant le vécu, les attentes et les envies des pharmaciens adjoints sur l'évolution de leur métier et leur indépendance professionnelle.

Réalisée par l'institut BVA Xsight entre décembre 2024 et janvier 2025, cette enquête de grande ampleur donne la parole à plus de 3 000 pharmaciens inscrits en section D, dont près de 2 900 exercent aujourd'hui en officine. Elle propose un éclairage inédit sur leur vécu professionnel, leurs envies et leur perception de l'indépendance dans l'exercice de leurs missions. Les données ont été redressées¹ afin de disposer d'un échantillon représentatif suivant la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, région à partir de la démographie des pharmaciens adjoints (source DREES, 2023).



¹Afin d'être représentatif de l'ensemble des pharmaciens adjoints inscrits en section D, nous avons redressé l'échantillon selon les variables de sexe, âge et région. En effet, les échantillons non redressés peuvent représenter ou sous-représenter certaines catégories de répondants. Le redressement a permis de ramener chaque catégorie à son poids réel au sein de la population des pharmaciens adjoints, par l'attribution de coefficients spécifiques afin de corriger ces différences. Ainsi, les résultats après redressement sont représentatifs au niveau national et permettent d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la population étudiée, avec pour seule réserve la marge d'erreur ($\pm 1,8\%$ dans cette étude).



Un métier exercé avec fierté, mais une projection d'avenir plus incertaine ?

Trois pharmaciens adjoints sur quatre se disent fiers d'exercer leur métier. La satisfaction qu'ils éprouvent au travail repose d'abord sur la richesse des relations humaines au sein de l'officine, notamment avec les collègues préparateurs (note de satisfaction de 8,2 sur 10), les autres adjoints (7,8), les titulaires (7,5), mais aussi avec les patients (7,5). L'implication dans des missions de santé publique en forte évolution (vaccination, TROD, entretiens pharmaceutiques...) est également plébiscitée. En effet, parmi les 22% de pharmaciens adjoints qui estiment que leur pratique s'est améliorée au cours des cinq dernières années, la majorité cite ces nouvelles missions comme principal facteur d'amélioration.

Cette dynamique positive est perceptible même parmi ceux qui jugent que leur profession s'est dégradée (57 %). En moyenne, les pharmaciens adjoints notent leur équilibre vie professionnelle et personnelle à 6,7/10.

Décryptage

Pour autant, cette dynamique coexiste avec des inquiétudes bien réelles. Des interrogations persistent quant à l'avenir de leur profession (5,2/10) et les perspectives d'évolution sont à construire (4,6). La reconnaissance du métier dans le système de santé reste insuffisante aux yeux de nombreux répondants (5).

Une majorité des adjoints signalent aussi une dégradation des conditions de travail, marquée par des patients de plus en plus agressifs, la hausse des pénuries de médicaments, ainsi que, dans une moindre mesure, la surcharge de travail.

Ces résultats, parfois paradoxaux montrent en même temps que les répondants s'inquiètent sur l'avenir de l'officine (57 %), sur l'importance de l'investissement en temps (48%) et d'ordre financier (43 %) et sur les difficultés à recruter des collaborateurs (43 %) mais souhaitent entrer dans le capital des officines.





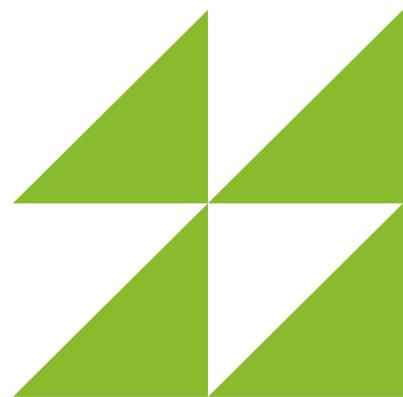
Un engagement au sein de l'Officine qui demande à être renforcé

En conséquence, 31% des pharmaciens envisagent de changer de métier dans un délai moyen de 5 ans. Parallèlement, si seuls 22 % des adjoints se projettent aujourd'hui comme futurs titulaires, si l'on intègre ceux (21 %) qui souhaitent entrer au capital sans changer de statut, 43 % des pharmaciens adjoints expriment une volonté de s'investir durablement dans l'officine.

Chez les moins de 40 ans, cette proportion augmente fortement. 42 % envisagent de devenir titulaires et 29 % supplémentaires (en tant qu'adjoint) souhaitent entrer au capital des officines.

Décryptage

Actuellement, cette participation au capital est limitée à 10 % du capital social pour les adjoints salariés; son éventuelle révision à la hausse pourrait renforcer l'attractivité et l'engagement à long terme des adjoints, y compris lorsqu'ils ne souhaitent pas devenir titulaires.





L'indépendance professionnelle : un sujet central

La majorité des pharmaciens adjoints entretiennent des relations positives avec leurs titulaires, comme en témoigne une note de satisfaction moyenne de 7,5 sur 10, avec 72 % des répondants attribuant une note entre 7 et 10 sur cet aspect relationnel. 86 % des pharmaciens adjoints déclarent se sentir libres dans leur pratique quotidienne et sont satisfaits de leur cadre de travail (7,1).

Parmi les enjeux auxquels est confronté un pharmacien adjoint, l'indépendance professionnelle est l'un des plus importants, derrière la lutte contre les pénuries croissantes, le bien-être au travail et la reconnaissance de leur métier au sein du système de santé. Ces quatre sujets sont jugés importants par 9 adjoints sur 10. Dans les résultats, l'indépendance professionnelle ressort également comme étant l'un des aspects du métier à améliorer en priorité (6,5 sur 10) et les relations avec les prescripteurs (6,4 sur 10).

Pourtant, 33 % d'entre eux estiment que cette indépendance s'est dégradée au cours des dix dernières années.

5 sur 10 répondent qu'elle est facile à appliquer et 3 sur 10 qu'il est plus difficile de faire preuve d'indépendance professionnelle dans certaines situations de leur exercice du métier. C'est notamment le cas lors de la délivrance de médicaments hors AMM (61% trouvent cela difficile), de la réalisation de commandes (31%) et de la supervision des préparateurs, apprentis ou stagiaires (27%).

Près d'un pharmacien adjoint sur deux (45 %) dit avoir déjà été dans l'obligation de prendre une décision non conforme à la réglementation, à cause de consignes de la hiérarchie (53%), de demandes spécifiques des patients et de leur entourage (53 %) ou encore des prescripteurs (46 %).





Des professionnels souvent démunis, en quête de soutien

Face à une atteinte à leur indépendance, 7 pharmaciens adjoints sur 10 ne connaissent pas les outils déjà mis en place par l'Ordre et se sentent donc pour l'instant dépourvus de moyens d'action. Cependant si 1 adjoint sur 10 se trouve dans une situation complexe, ils sont 7 sur 10 à en parler spontanément au titulaire de l'officine, avant de s'adresser à l'Ordre national des pharmaciens.

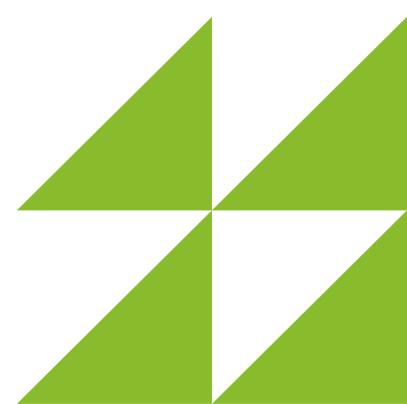
Un rôle accentué pour l'Ordre national des pharmaciens

Les avis sont partagés sur l'engagement de l'Ordre en faveur de l'indépendance professionnelle : 36 % jugent son rôle actuel suffisamment important et 41 % souhaitent que l'institution soit encore plus active en la matière ! Une action qui peut être accentuée en conformité avec ses missions.

Des propositions concrètes ont été soumises aux répondants pour renforcer la protection de l'indépendance professionnelle. Cinq mesures recueillent un large assentiment : mise en place de temps dédiés à la qualité, création d'une instance d'écoute, diffusion de supports pratiques (arbres décisionnels, fiches de poste...), ou encore développement du dialogue au sein des équipes.

Conclusion : un métier apprécié mais des messages qui appellent à l'action

Ce panorama offre une photographie du métier de pharmacien adjoint et autres inscrits. Entre un métier très apprécié, l'envie de s'investir davantage, l'entrée dans le capital de l'officine, mais aussi un fort attachement à la santé publique, un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle et une lassitude face à certains blocages, les professionnels expriment un besoin clair : être mieux reconnus, plus soutenus, gages de pouvoir exercer pleinement leur rôle dans un cadre respectueux de leur indépendance et de pérenniser leur engagement professionnel.



Une stratégie à trois ans

L'enquête constitue un levier précieux pour engager des actions concrètes sur les trois prochaines années avec des premières actions prises dans les mois à venir pour accompagner les pharmaciens inscrits en section D, dans la pharmacie de demain.

La première partie de la réponse passe par une meilleure communication. Des solutions existent déjà en accès libre sur le [site de l'Ordre](#) mais sont trop peu connues par les adjoints d'officine. Au-delà de cette mise en lumière, les conclusions de cette enquête contribueront aux réflexions et aux initiatives plus générales portées par l'Ordre national des pharmaciens autour de l'indépendance professionnelle.

Dans un second temps, des outils dédiés à l'indépendance professionnelle seront à construire en lien avec la démarche qualité Ordinale.

Enfin, pour accompagner les pharmaciens adjoints dans les situations les plus complexes, le Conseil Central D proposera des dispositifs adaptés.

